



Comité des Fêtes

de Saint-Martin de Boscherville

COMPTE-RENDU DE LA REUNION du Mardi 7 Juillet 2020

Le bureau et les membres du Comité des fêtes de Saint-Martin de Boscherville se sont réunis le mardi 7 juillet 2020 à 14h30 à la Salle des fêtes.

PRESENT(E)S : Bureau : Mesdames Annette FOUCART, Présidente
Florence GODU, Secrétaire
Elisabeth CORDIER, Secrétaire adjointe
Messieurs René CABRELLI, Trésorier
Éric CHEVALLIER, 1^{er} Vice-Président
Frank COLLIAUX, 2^{ème} Vice-président

Membres : Mesdames Michèle PAVIOT, Catherine PHILIPPE,
Messieurs Luc PAVIOT, Jean-Christian CORDIER

EXCUSE(E)S : Membres : Madame Sylvie BOURGAIS
Messieurs Franck GUEROULT, Gérard DECROIX,
Christian QUEVAL

ABSENTS : Daniel BACHELET, Daniel HALOTEL, Colette LETELLIER

INVITE(E)S : Mesdames Marielle RUBENS, Virginie DERUELLE, Valérie HAUGUEL-HAVELIN
Monsieur Hélios AZOULAY

oooooooooooooooooooooooooooo

Le Comité des fêtes signe la feuille de présence, qui sera annexée au présent compte-rendu.

Les gestes barrière sont appliqués (masques et distanciation)

FESTIVAL POM POM POM POOOM

Hélios AZOULAY est partant pour assurer la direction artistique du festival prévu les 11, 12 et 13 septembre 2020 (sous réserve des règles sanitaires imposées à cette période), et précise que tous les musiciens pressentis ont donné leur accord.

René CABRELLI confirme que nous disposons actuellement de 14.000€ de trésorerie et que nous sommes dans l'attente du montant de la subvention accordée par la mairie.

Un projet de courrier a été transmis à Marie-Laure SUCRE pour avis avant envoi au Président du Département.

Un devis de 5.000€ est joint à ce courrier.

Le département devrait donner son accord pour la mise en place de ce concert, seul le montant reste à confirmer.

L'ensemble des présents est d'accord pour lancer l'opération.

Les lieux repris ci-après sont pressentis pour accueillir un concert :

- Chez Sylvie BOURGAIS
- Chez Eric CHEVALLIER
- Chez Patrick PECOT (Eric CHEVALLIER se charge de le contacter)
- Le Manoir de l'Aumônerie
- La salle Capitulaire
- La salle des fêtes
- La grange
- Le manège des Ecuries du Genetey

Annette FOUCART envoie à l'ensemble des membres de la réunion, le courrier et le dossier de demande de subvention que chacun pourrait faire suivre dans ses réseaux.

En cas de restriction et normes nouvelles liées à la pandémie, il pourrait être envisagé de donner plusieurs sessions d'un même concert.

Hélios AZOULAY communique dès que possible la liste des concerts prévus pour pouvoir préparer les affiches.

Dead line pour la communication : 15 Août 2020, soit un envoi chez l'imprimeur prévu 1^{ère} semaine d'août ! Un flyer sera imprimé pour informer des manifestations prévues d'ici la fin de l'année à savoir :

- Le Marché des producteurs du samedi 29 août
- Le vide-greniers du dimanche 30 août
- Le festival musical du 11 au 13 septembre
- Les ateliers d'artistes le dernier week-end de septembre

Spécifier sur le flyer que des informations complémentaires seront données ultérieurement concernant le repas antillais, le salon de la puériculture et le marché de Noël.

Les banderoles seront installées au plus tôt et les réservations seront prises à compter du 15 août.

MARCHE DES POTIERS

Virginie DERUELLE et Valérie HAUGUEL-HAVELIN, viennent présenter leur projet de marché des potiers.

Ce marché se déroule dans le parc du Manoir de Villers à St Pierre de Manneville depuis 6 ans. Il réunit une trentaine de potiers et céramistes. Pour des raisons d'ordre pratique et compte-tenu du charme et de la notoriété du village, l'association organisatrice souhaiterait pouvoir faire le prochain marché à St Martin.

Ce marché aurait lieu les 26 et 27 juin 2021 clôturant ainsi les marchés de producteurs de Juin. Les membres présents du Comité des fêtes, enthousiastes, donnent leur accord.

Un contact devra être établi avec Marie-Laure SUCRE pour établir un lien entre le marché de potiers qui se tiendra sur l'esplanade de la mairie avec un prolongement dans la cour pavée à l'entrée des jardins de l'Abbaye.

Chaque potier apporte son barnum. Le gardiennage du marché sera à la charge des potiers.

La buvette sera assurée par le comité des fêtes.

Prévoir des animations autour de ce marché : musique, ateliers poterie pour les enfants, etc ...

Voir pour l'hébergement de quelques potiers (à définir selon les besoins)

Rédiger un contrat pour les potiers.

FETE DU VILLAGE

Il est proposé un marché d'artisans et de producteurs le samedi 29 d'août de 15h à 21h avec animation musicale, à l'image des mardis de juin, et un vide-greniers le dimanche 30 Août.

L'inscription au vide-greniers se fera via le site du comité des fêtes.

Annette FOUCART recherche un groupe musical pour le samedi soir (un groupe plutôt acoustique qui pourrait éventuellement se déplacer sur le site) On ne montera pas le podium.

Florence GODU contacte les producteurs. Eric CHEVALLIER se charge de prendre contact avec Franck GUEROULT pour le prêt du camion frigorifique.

La buvette sera installée près de la mairie, Annette FOUCART fait la demande de licence et Elisabeth CORDIER prévient la boulangerie de prévoir des sandwiches pour le dimanche.

Rendez-vous fixé à 9h30 les 27 et 28 août pour l'installation du matériel. Tous les bénévoles sont bien sûrs les bienvenus.

Eric CHEVALLIER prend les contacts nécessaires pour assurer les branchements électriques nécessaires au cours du week-end. Jean-Christian CORDIER lui envoie le plan de la place de la mairie.

